

**Séance du jeudi 25 août 2022**

Date de la convocation : 18/08/2022

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 14

Votants : 18

Présents : Mmes Anne-Laure BABAULT, Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Andrée JOUSSEAUME, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Laury-Anne RAULT, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS, Gérard VILATTE.

Absents ayant donné Pouvoirs : M. François JOUANNAULT à Mme Béatrice PEREIRA

Mme Patricia LEPINE à Mme Josette RAIMON

Mme Arlette ROY à Mme Chantal SUBRA

M. Eric THICKETT à M. Dominique MOREL

Absents excusés : M. Eric DRAPEAU

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq août à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 30/06/2022.**

Le procès-verbal de la séance du 30/06/2022 est adopté à l'unanimité.

***Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 17 voix pour.***

***Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)***

- Délimitation d'une partie de la rue du Bois des Grèves par la société SIT&A CONSEIL pour un montant de 1.167,00€ HT, 1.400,40€ TTC.
- Travaux complémentaire pour l'Atelier par la société ATLANROUTE pour un montant de 2.170,00€ HT, 2.604,00€ TTC.
- Travaux de signalisation horizontale par le SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 2.542,46€ HT, 3.050,95€ TTC.
- Travaux de reprise du trottoir devant l'Atelier par la société ATLANROUTE pour un montant de 3.775,00€ HT, 4.530,00€ TTC.
- Acquisition d'un range vélo pour l'Atelier auprès de la société NORAUTO pour un montant de 99,96€ HT, 119,95€ TTC.
- Modernisation de l'éclairage public rue Pierre Even par le SDEER 17 pour un montant de 2.444,25€ HT en 5 annuités.
- Contrôle et entretien des bornes incendie par la société SAUR pour un montant de 2.175,00€ HT, 2.610,00€ TTC.
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique, administratif et financier pour le pôle commerces avec la société PUZZLE AMO pour un montant de 2.795,00€ HT, 3.345,00€ TTC.
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique, administratif et financier pour la Galerie avec la société PUZZLE AMO pour un montant de 11.115,00€ HT, 13.338,00€ TTC.
- Location de barnums pour le forum des associations par la société GILOU TOF pour un montant de 450,00€ HT.
- Installation de matériel incendie et plan d'intervention pour l'Atelier par la société ESI pour un montant de 424,40€ HT, 509,28€ TTC.
- Gravure à la main sur le cénotaphe dans le cimetière par la société ART EN CIEL GRAVURES pour un montant de 262,50€ TTC.
- Création d'un forage pour les terrains de sport par la société FORAGES LECOMTE pour un montant de 1.920,00€ HT, 2.304,00€ TTC.
- Acquisition et livraison de deux bungalows pour les terrains de sport auprès de la société BOX'INNOV

pour un montant de 26.001,00€ HT, 31.201,20€ TTC.

- Raccordement électrique des terrains de sport par ENEDIS pour un montant de 1.109,40€ HT, 1.331,28€ TTC.
- Fourniture de panneaux directionnels par le SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 273,82€ HT, 328,58€ TTC.
- Acquisition de mobilier pour l'Atelier auprès de la société COMAT ET VALCO pour un montant de 1.365,64€ HT, 1.638,77€ TTC.

**Arrivée de M. Jean-James PERLADE.**

### **Délibération n°1 – Tarifs Marché de Noël 2022**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix :

- de l'emplacement pour les exposants pendant le Marché pour 2 jours à 45€,
- de l'emplacement pour les exposants pendant le Marché pour 1 jour à 30€,
- du ticket du panier garni (ou autre lot à gagner) à 1€,

et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.**

### **Délibération n°2 – Priorité à droite sur une partie de la Commune de Salles sur Mer**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la mise en place d'une priorité à droite à l'intérieur de la zone 30 comme décrite ci-dessous et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier :

- Principe de la priorité à droite sur l'ensemble du territoire, pour toutes les voies, au sein de la zone 30 km/h,
- Quatre exceptions concernant les deux carrefours centraux du bourg :
  - Le STOP de la rue de la Platière donnant sur les rues de Bouteville et de la Borderie est maintenu –
  - Le STOP de la rue de Bouteville donnant sur la rue de la Borderie est maintenu
  - Le STOP de la rue de Bouteville donnant sur la rue du Panzay est maintenu –
  - Le STOP de la rue du Roulet donnant sur les rues du Panzay et des Touvents est maintenu
- Les chemins privés sont contraints par un STOP
- Les autres croisements de rues, en dehors de la zone 30, continueront d'être protégés par des cédez-le-passage ou des stops.

**Délibération adoptée à la majorité avec 15 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.**

### **Délibération n°3 – Contrat de parrainage avec ENEDIS pour repeindre deux postes de distribution**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer le contrat de parrainage ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

**Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.**

### **Délibération n°4 – Décision modificative n°2 Budget COMMUNE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels que proposés et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		1313 (13) - 159 : Départements	-16 883,00
		28046 (040) : Attributions de compensation	16 883,00
			0,00

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-800,00		
022 (022) : Dépenses imprévues	-16 883,00		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorp	16 883,00		
6817 (68) : Dot.aux prov. pour dépré. des a	800,00		
	0,00		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>0,00</b>

**Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.**

**Questions / Informations diverses :**

- Prochain Conseil Municipal le jeudi 29 septembre 2022 à 18h.
- Forum des Associations : samedi 27 août 2022 de 13h à 18h.
- Point d'avancement sur les travaux de L'Atelier, La Galerie et du Pôle Commerces.
- Point sur l'avancement du projet de Bail Emphytéotique Administratif pour le Camping.
- Célébration du centenaire de M. Guy Aubry le jeudi 22 septembre 2022 : les invitations ont été envoyées.